

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/10/2020

Présents : Jean-Marie LAVAL - Michel TREMOULET - Mathias LUCAS - Marc BAUDOIN - Serge DOUMERC- Michel PERRY - Benjamin DUCLAUD

Catherine DELSALLE- Nicole MAROUSSIE- Ineke BERBEE

Absents procurations:

Absents excusés : Benjamin LAPORTE (procuration)

1* Validation du CR du 31/08/2020

2* AMENAGEMENT DU BOURG

Suite à l'envoi des courriers aux entreprises ayant répondu à l'appel d'offre. Une seule entreprise a répondu avec une proposition supérieure à l'initiale de 5000 €

L'agence de l'eau n'accompagnera pas la commune dans son plan de financement

Le conseil municipal décide sur proposition de la commission Ad Hoc de déclarer le marché infructueux et décide de relancer un nouveau marché en éliminant le cheminement derrière le gîte de groupe et la partie aménagement paysager. La remise des offres est arrêtée au 13 Novembre 2020

Un nouveau plan de financement basé sur la première consultation est arrêté afin de solliciter la Région Nouvelle Aquitaine et les concours bancaires

Investissement	324 776 €	
Etat	113 676 €	35%
Région	20 000 €	
Département	81 194 €	25%
Commune	109 911 €	
Emprunt et autofinancement		

Dès cette semaine le Maire relance la Région Nouvelle Aquitaine

3* GITE DE GROUPE

On peut envisager que l'ancienne grange soit recouverte fin Novembre-début décembre. Les réunions de chantier se tiennent les mardis après-midi en fonction des besoins

Une organisation avec le cantonnier est à prévoir pour récupérer les pierres de la porcherie. Elles pourraient être utilisées pour la construction d'un aménagement à Gaumier

Dès à présent une réflexion est engagée avec la commission gîte de groupe pour l'organisation liée à la gestion du gîte afin de faciliter et diminuer les charges, une demande financière va être faite au niveau du Pays du Périgord Noir (dossier Leader) prise en charge potentielle à hauteur de 80%

4* MAISON COUGOT :

Après consultation d'entreprises, l'entreprise ROUBY a été retenue pour une restauration des marches à hauteur de 1569 € (travaux fin d'année). Le garde-corps est quant à lui posé (entreprise DUCHESNE Thomas) 540 €

Concernant la location, il y a actuellement deux contacts pour la prise en location suite au départ de Mme LAURET

5* CANTONNIER

Une évolution est en cours au niveau du G.E.R.S

La personne affectée à notre commune est dorénavant Philippe FOURNIER à raison de 2 jours/semaine BOUZIC ayant repris son autonomie avec l'embauche d'un cantonnier. La convention de mise à disposition du véhicule s'avère caduque

Il devient donc nécessaire l'équipement en véhicule (voiture) à prévoir sur le budget 2021

Pour l'immédiat Philippe FOURNIER utilisera sa voiture personnelle. Un remboursement des frais compensera cette utilisation

6* ADRESSAGE

Tous les panneaux sont sécurisés (écrous inviolables) en attente de réception des derniers panneaux et plaques

7* TERRAIN LA DAILLE

Après discussion et contact avec Mme PAROUTY le conseil municipal décide de vendre le terrain pour une somme de 6500 € et charge le Maire de procéder aux différentes démarches

8* POINT DES COMMISSIONS

SDE – Serge DOUMERC a participé à la première réunion électorale, le président est renouvelé

CEOU-GERMAINE – Benjamin DUCLAUD a participé aussi à la première réunion électorale avec constitution du nouveau bureau. Importance de l'entretien de la rivière et de ses berges

SICTOM – Nicole MAROUSSIE- Mathias LUCAS ont participé aussi à la première réunion électorale

AERODROME – Mathias LUCAS- Benjamin LAPORTE ont participé aussi à la première réunion électorale mais depuis suite à des erreurs une nouvelle élection est à programmer

Néanmoins des travaux sont programmés début Novembre

SIAEP (Eau Potable) – Marc BAUDOIN a participé à la réunion électorale. A noter une baisse du prix de l'eau de 5%

ETRANGERS – Ineké BERBEE – Travail en cours pour formaliser un document récapitulatif des droits et devoirs de nouveaux arrivants (Etrangers mais aussi Français)

9* QUESTIONS DIVERSES :

Soutien aux sinistrés du Var

Le conseil municipal décide d'attribuer une aide à cette région touchée par les inondations à hauteur de 3 € par habitant soit 435 €

Tour panoramique : les travaux de réfection et de sécurisation sont terminés

Achat d'une Marianne pour un montant de 199 €